TEXTE ADOPTé n° 725

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE session ordinaire de 2001-2002

20 novembre 2001

projet de loi

autorisant la ratification du traité d'extradition entre la France et les Etats-Unis d'Amérique (ensemble un procès-verbal d'accord sur la représentation).

(Texte définitif.)

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, dont la teneur suit

Voir les numéros

Sénat: 377 (1999-2000), 69 et T.A. 38 (2000-2001).

Assemblée nationale: 2814 et 3306.

Traités et conventions.

Article unique

Est autorisée la ratification du traité d'extradition entre la France et les Etats-Unis d'Amérique (ensemble un procès-verbal d'accord sur la représentation), signé à Paris le 23 avril 1996, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 novembre 2001.

Le Président,

Signé: Raymond FORNI.

(1) *Nota*: voir le document annexé au projet de loi n° 2814.